

# La responsabilité des Églises dans le génocide perpétré contre les Tutsi

**Philippe Denis**  
**Université du KwaZulu-Natal**

Le rôle des Églises – et de l'Église catholique en particulier - dans la préparation du génocide perpétré contre les Tutsi, sa mise en œuvre et son déni ou sa banalisation ultérieurement est un sujet controversé. Les critiques adressées par les survivants du génocide et leurs soutiens aux Églises et les contrattaques, plus ou moins virulentes, de certains de leurs membres sont nombreuses. La nécessité d'un travail critique sur cette question, fondée sur les sources, n'en est que plus grande. Trois auteurs ont inauguré le travail : Tharcisse Gatwa, auteur d'une étude sur le rôle des Églises dans la promotion de l'idéologie qui a conduit au génocide<sup>1</sup>, Timothy Longman, qui a mené une recherche originale sur l'attitude de l'Église presbytérienne avant et pendant le génocide<sup>2</sup>, et Paul Rutayisire, qui a fourni une première synthèse sur l'Église catholique et le génocide<sup>3</sup>. Plus récemment, l'auteur de ces lignes a publié un ouvrage sur la manière dont les Églises chrétiennes, et les Églises catholique et presbytérienne en particulier, se sont situées avant, pendant et après le génocide<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> *Rwanda : Églises, victimes ou coupables ? Les Églises et l'idéologie ethnique au Rwanda 1900-1994*, Yaoundé, Éditions CLÉ, 2001.

<sup>2</sup> Timothy Longman, *Christianity and Genocide*, Cambridge: Cambridge University Press, 2011.

<sup>3</sup> Paul Rutayisire, « L'Église catholique dans la société rwandaise : un regard interrogateur », in Tharcisse Gatwa et Laurent Rutindika (dir.), *Histoire du christianisme au Rwanda des origines à nos jours*, Yaoundé, Éditions CLÉ, 2014, p. 251-344.

<sup>4</sup> Philippe Denis, *The Genocide against the Tutsi and the Christian Churches. Between Grief and Denial*, Woolbridge, Suffolk, James Currey / Bredell & Brewer, 2022.

## Des sources nombreuses mais dispersées

Des sources existent mais elles sont très dispersées. Aucun fonds n'est consacré spécifiquement à la question du rôle des Église dans le génocide perpétré contre les Tutsi. Il faut glaner ce que l'on peut dans les collections d'archives existantes. Les congrégations missionnaires, masculines ou féminines, sont en général bien équipées pour conserver leurs archives. Les Missionnaires d'Afrique (aussi appelés Pères blancs) ont donné accès à leurs archives sur le Rwanda pendant la période du génocide, à Rome et à Bruxelles. Celles des jésuites sont conservées au Centre de documentation et de recherche sur religion, culture et société (KADOC) à Louvain en Belgique mais ne peuvent être consultées. Les documents conservés au Centre dominicain de recherche et de pastorale (CEDOREP) à Kigali sont en revanche accessibles aux chercheurs. La Conférence des Évêques catholiques du Rwanda et le secrétariat de l'Église Presbytérienne au Rwanda (EPR) ont conservé des archives mais celles-ci ne sont pas inventoriées, et par conséquent difficiles à manier. Celles de la nonciature de Kigali, en principe conservées aux Archives de la Congregation de la Propagande de la Foi à Rome, resteront sous embargo pendant de nombreuses années. Très riches, quant à eux, sont certains fonds privés comme les archives de la revue *Dialogue* à Bruxelles, le fonds Hervé Deguine au centre de documentation La Contemporaine à Paris-Nanterre ou les documents rassemblés par les pasteurs Malachie Munyaneza en Angleterre et Gerard van' Spijker aux Pays-Bas. Signalons enfin les archives des *gacaca*, jusqu'il y a peu conservées au Centre national de lutte contre le génocide (CNLG) à Kigali, et certains documents relatifs aux Églises consultables à la Bibliothèque du Parlement rwandais dans la même ville.

Dans beaucoup de cas, les sources imprimées complètent les documents d'archives. D'un grand intérêt sont les publications périodiques telles que *La Nouvelle Relève*, *Kinyamateka* ou *Bâtissons* à Kigali, *Dialogue* à Bruxelles, *La Croix* à Paris, *Golias* à Lyon ou *l'Osservatore Romano* à Rome. S'y ajoutent de nombreux témoignages publiés depuis 1994 par des survivants du génocide et des ouvrages rédigés par des responsables ecclésiastiques ou des théologiens pour justifier ou discuter l'attitude des Églises pendant le génocide.

Sans doute nombreux, les documents écrits, imprimés ou non, sont lacunaires et fragmentaires. Pour comprendre la manière dont les

Églises se sont situées avant, pendant et après le génocide, le recours aux sources orales est indispensable. Étant donné le caractère sensible de certaines informations, la politisation du sujet et la gravité des questions éthiques soulevées, une grande expérience et un bon réseau sur le terrain sont nécessaires pour mener à bout l'enquête<sup>5</sup>.

### Les Églises et la question ethnique avant le génocide

Jusqu'au génocide les Églises jouissaient d'un grand pouvoir d'influence tant au niveau national qu'au niveau local. Lors de la période coloniale, les Missionnaires d'Afrique, la première et la plus puissante congrégation missionnaire, apparaissaient comme des « rois sans couronne » selon l'expression d'Alison Des Forges.<sup>6</sup> Aux côtés des agents coloniaux, ils contribuèrent, sans nécessairement comprendre les conséquences à long terme de leurs actions, au développement et à la consolidation de ce qu'on a appelé l'idéologie hamitique, un modèle binaire d'identités ethniques qui, poussé à son extrême, a conduit au génocide.<sup>7</sup> La première forme d'identité, celle des Hutu, était associée à des personnes perçues comme physiquement, socialement et culturellement inférieures et considérées, à un stade ultérieur de leur histoire, comme des victimes par excellence. La seconde, celle des Tutsi, était associée à des personnes dites nées pour commander. Les Hutu étaient supposés former une majorité naturelle contrairement à la minorité tutsi qui, d'origine étrangère, aurait violemment « conquis » la population indigène. Un des promoteurs les plus actifs de la théorie aujourd'hui discréditée selon laquelle les pasteurs tutsi étaient arrivés dans la région des Grands Lacs en provenance d'Égypte ou L'Éthiopie longtemps après les cultivateurs hutu était le Père Blanc Albert Pagès, auteur de l'ouvrage *Un royaume hamite au cœur de l'Afrique*, paru en 1933.

À la fin des années 1950, lorsqu'émergea un mouvement radical pro-Hutu dans des milieux proches des missions catholiques, André

---

<sup>5</sup> Philippe Denis, « Difficult navigation. Dealing with divided memories in post-genocide Rwanda », *Oral History*, 49-1 (2021), p. 104-114.

<sup>6</sup> Alison Des Forges, 1969. « Kings without Crowns: The White Fathers in Ruanda », in D.F. McCall, N.R. Bennett et J. Butler (dir.), *Eastern African History*, Londres, Praeger, p. 176-207.

<sup>7</sup> Jean-Pierre Chrétien et Marcel Kabanda, *Rwanda. Racisme et génocide. L'idéologie hamitique*, Paris, Belin, 2013.

Perraudin, l'archevêque de Kabgayi, et la jeune génération de Pères blancs lui apportèrent un soutien inconditionnel, involontairement préparant le terrain pour une série d'épisodes violents dont les Tutsi furent les principales victimes et qui causa un exode massif de réfugiés vers l'Ouganda, la Tanzanie, le Burundi et le Zaïre en 1959 et les années suivantes. « Dans notre Rwanda, écrivait ainsi Perraudin dans un mandement pastoral en février 1959, « les différences et les inégalités sociales sont pour une grande part liées aux différences de race, en ce sens que les richesses d'une part et le pouvoir politique et même judiciaire d'autre part, sont en réalité en proportion considérable entre les mains des gens d'une même race<sup>8</sup>. »

Sous Grégoire Kayibanda, le premier président du Rwanda (1962-1973), le catholicisme était pratiquement une religion d'État. Sous son successeur, Juvénal Habyarimana (1973-1994), la collusion entre l'Église et l'État demeura forte, avec cette fois un soutien marqué de l'État aux Églises protestantes. Des dirigeants ecclésiastiques comme Mgr Vincent Nsengiyumva, l'archevêque de Kigali, et Michel Twagiyaresu, le président de l'Église presbytérienne au Rwanda, étaient associés de très près au pouvoir. Avant d'être rappelés à l'ordre par Rome, Nsengiyumva fut membre du Comité central du MRND, le parti au pouvoir.

Il y eut certes des clercs et des laïcs engagés qui agirent de manière indépendante, notamment lors des massacres de Tutsi en 1963 et 1964 et quand l'État rwandais organisa ou toléra des pogroms anti-Tutsi en représailles à l'invasion du Front patriotique rwandais (FPR) en octobre 1990. Thaddée Nsengiyumva, l'évêque de Kabgayi, Wenceslas Kalibushi, l'évêque de Nyundo, et Giuseppe Bertello, le nonce apostolique au Rwanda, refusèrent, chacun à sa manière, de s'aligner sur les positions gouvernementales. Cela étant, quand la menace génocidaire commença à se préciser, les Églises se contentèrent de renvoyer dos à dos ce qu'elles présentaient comme deux extrémismes sans mettre en question le rôle de l'État dans la montée de la violence. De nombreux chrétiens participèrent à des « marches de la paix » mais, attachés comme ils l'étaient à l'idée d'un

---

<sup>8</sup> André Perraudin, *Super omnia caritas*, in Vénuste Linguyeneza (ed.), *Vérité, justice, charité. Lettres pastorales et autres déclarations des évêques catholiques du Rwanda, 1956-1962*, Waterloo, 2001, p. 28.

« équilibre » à respecter<sup>9</sup>, la plupart ne virent pas venir – ou ne voulurent pas voir venir – l'idée, pourtant exprimée avec une vigueur croissante dans les médias liés à la mouvance Hutu Power, que la « solution » pour restaurer l'intégrité du peuple hutu, prétendument menacé, était l'extermination de tous les Tutsi.

### **Des communautés chrétiennes mises à mal**

Les Églises chrétiennes ont payé un lourd tribut au génocide. Leur identité profonde et leur raison d'être furent compromises. Il ne s'agissait pas en effet d'un conflit entre confessions religieuses comme en Irlande du Nord ou en République centrafricaine, ni entre croyants et non-croyants comme dans les pays communistes sous le régime soviétique, mais d'une guerre entre hommes et femmes de même confession. Si le grand nombre étaient catholiques, le fait d'être catholique, protestant, pentecôtiste ou même musulman n'intervenait pas. C'est entre eux que les chrétiens se tuaient. Être hutu ou tutsi comptait davantage qu'être membre d'une communauté de croyants.

Plus grave, les génocidaires instrumentalisèrent la religion pour justifier les massacres. Dieu, disaient les tueurs, avait « abandonné » les Tutsi. Jésus, Marie et la Bible étaient de leur côté. Emmanuel Murangira, un survivant du génocide de Nyarusiza près de Gikongoro, raconta ainsi que le bourgmestre et les conseillers de Nyamagabe étaient venus dire au peuple : « Détruisez les maisons des Tutsi ! Tuez-les ! Dieu les a abandonnés. ». Lors des premiers massacres en avril 1994, les tueurs scandaient : « Le Dieu des Tutsi n'est plus là » .« Le Dieu des Hutu est le seul qui soit avec nous ». Jean-Marie Twambazemungu, un responsable laïc de la communauté de l'Emmanuel à Kigali, releva dans un ouvrage que, le premier jour du génocide, un milicien, trouvant un crucifix dans sa maison, resta silencieux pendant un moment avant de dire : « Vous dites que vous n'êtes pas complices et vous priez Jésus qui est un Tutsi ! »<sup>10</sup> « Dieu les a maudits, renchérissait Kantano Habimana, un animateur de la Radio Télévision des Mille Collines (RTL) en référence aux Inkotanyi, les

---

<sup>9</sup> C'est le terme utilisé par Jef Vleugels, le supérieur général des Missionnaires d'Afrique, dans un document du 14 septembre 1991, cité dans Association pour la Défense des droits de la personne et des Libertés publiques (ADL), *Rapport sur les droits de l'homme, septembre 1991-septembre 1992*, Kigali: ADL, 1992, p. 68.

<sup>10</sup> Denis, *The Genocide against the Tutsi*, p. 96.

militants du FPR. Ils ont donc imploré Satan qui les a congédiés et maintenant même Dieu auquel ils pensaient pouvoir recourir les a lâchés. »<sup>11</sup>

Lors des précédentes vagues de massacres, les Tutsi avaient trouvé refuge dans les églises. Ils firent de même en 1994 mais cette fois la confiance mise dans l'Église causa leur perte. La concentration des victimes dans les lieux sacrés, répondant à l'invitation des autorités locales qui leur promettaient faussement la sécurité, facilita le travail des tueurs. La quasi-totalité des missionnaires ayant pris la fuite, ils étaient sans défense. Selon une enquête de la Commission pour le mémorial du génocide et des massacres effectuée en avril 1996, pas moins de cinquante lieux de culte, presque tous catholiques, furent le théâtre de massacres, le nombre de victimes variant de 2.000 à 45.000 selon les lieux.<sup>12</sup> Non seulement des chrétiens tuaient des chrétiens mais ils les tuaient dans des églises.

L'exécution sommaire de prêtres, pasteurs et membres de communautés religieuses soupçonnés d'être complices du FRP, jointe à d'importants dégâts matériels, constitua une autre atteinte à l'intégrité des Églises. Dans l'Église catholique le nombre de prêtres assassinés, presque tous des Tutsi, dépassa la centaine, dont trente dans le seul diocèse de Nyundo où le clergé avait dénoncé les premières attaques contre les Tutsi dans la période précédant le génocide. Un quart du clergé catholique fut ainsi éliminé. L'évêque, Wenceslas Kalibushi, mis à nu, était sur le point d'être assassiné quand un ordre de la hiérarchie militaire lui épargna in extremis le sort réservé à ses prêtres. Une centaine de religieux et religieuses tutsi furent également massacrés.<sup>13</sup> Des données précises manquent pour les Églises protestantes. Sans crainte de se tromper, on peut dire que, proportionnellement, elles ont souffert à peu près autant que l'Église catholique. Seize pasteurs de l'Église presbytérienne – sur un total de 95, missionnaires compris – ont été tués par exemple.<sup>14</sup> Une majorité écrasante des victimes étaient des Tutsi, mas pas toutes cependant. Une dizaine de prêtres hutu furent tués par des éléments du FPR dans le diocèse de Byumba en avril 1994 ainsi que trois

---

<sup>11</sup> Kantano Habimana sur RTL, 9 juin 1994.

<sup>12</sup> Denis, *The Genocide against the Tutsi*, p. 201.

<sup>13</sup> Joseph Ngomanzungu, *La souffrance de l'Église à travers son personnel*, Kigali, Pallotti Presse, 2002.

<sup>14</sup> Denis, *The Genocide against the Tutsi*, p. 70-75.

évêques, dont Vincent Nsengiyumva, l'archevêque de Kigali, et plusieurs prêtres à Gakurazo près de Kabgayi en juin 1994.<sup>15</sup> Ces meurtres ont accentué la méfiance des milieux d'Église envers le FPR.

Une autre conséquence néfaste du génocide pour les Églises fut la fracture idéologique et pastorale qu'elles subirent lorsqu'une grande partie de leur clergé et de leurs effectifs quittèrent le Rwanda, pour la Tanzanie en avril 1994 et le Zaïre en juillet de la même année pour fuir l'avancée des troupes du FPR. Elles ne retrouvèrent l'unité qu'à la fermeture des camps de réfugiés en novembre et décembre 1996 quand plus d'un demi-million de réfugiés regagnèrent le Rwanda. Du côté catholique, seuls deux prélats, Phocas Nikwigize, évêque de Ruhengeri, et Wenceslas Kalibushi, évêque de Nyundo, l'un proche de l'ancien pouvoir, l'autre ayant échappé de justesse au massacre, trouvèrent refuge à Goma. L'Église presbytérienne vécut, quant à elle, une sorte de schisme, son président, Michel Twagiyaresu et une partie importante des cadres de l'Église, ayant pris refuge dans un camp de réfugiés près de Bukavu.

### **Les chrétiens qui se sont opposés au génocide**

Le schéma utilisé pour rendre compte de l'attitude des Églises face à l'apartheid quand celle-ci fut examinée par la Commission de Vérité et de Réconciliation en Afrique du Sud en 1997, peut être appliqué à la situation rwandaise. Il consiste à distinguer trois situations : celles de victimes, d'opposants et de complices.<sup>16</sup>

Les Églises peuvent sans aucun doute prétendre au titre de victimes du génocide perpétré contre les Tutsi. Comme nous venons de le voir, elles ont perdu une part notable de leur clergé. Elles ont subi – comme toutes les institutions du pays – des dégâts matériels importants. Elles se sont retrouvées divisées et affaiblies quand une partie de leurs membres et de leur clergé ont trouvé refuge en Tanzanie, au Zaïre et ailleurs.

Bien qu'il s'agisse d'un phénomène difficile à quantifier, il faut aussi relever que de nombreux chrétiens catégorisés comme hutu se sont opposés publiquement au génocide et que certains d'entre eux ont payé ce témoignage de leur vie. Ainsi de Félicité Niyitegeka, une

---

<sup>15</sup> Ibid., p. 75-79.

<sup>16</sup> TRC Faith Communities Hearing Report, in James Cochrane, John de Gruchy and Steven Martin (dir.), *Facing the Truth. South African faith communities and the Truth & Reconciliation Commission*, Cape Town: David Philip, 1999.

laïque consacrée qui refusa de se séparer de ses consœurs tutsi le 21 avril 1994 à Gisenyi et fut tuée avec elles.<sup>17</sup> Ou de l'abbé Jean Bosco Munyaneza, curé de la paroisse de Mukarange dans le diocèse de Kibungo, qui refusa de se désolidariser des Tutsi réfugiés dans sa paroisse et fut massacré en même temps qu'eux eux le 12 avril 1994.<sup>18</sup> Ou encore de Faustin Rwagacuzi, le doyen de la Faculté de théologie protestante de Butare, qui refusa de tuer sa femme tutsi avant de subir le même sort qu'elle.<sup>19</sup>

S'y ajoutent les voisins ou amis, voire de parfaits inconnus, qui offrirent un abri à des Tutsi poursuivis comme des chiens par les tueurs pendant trois mois, leur donnèrent à manger ou prétendirent ne pas les avoir vus. Le diocèse catholique de Kabgayi accueillit quelques milliers de réfugiés tutsi, quitte à autoriser les miliciens à s'emparer d'un certain nombre d'entre eux et à les exécuter à l'écart. Le plus grand nombre de ces réfugiés eurent la vie sauve. Si un quart des Tutsi résidant au Rwanda à la veille du génocide a survécu, un chiffre assurément très bas, ce fut grâce à des Hutu qui les ont protégés. Une partie de ceux-ci, impossible à évaluer, étaient des chrétiens.

### **Des prêtres et des pasteurs impliqués dans le génocide**

Il existe deux manières d'être impliqué dans un crime : en commettant le crime ou en omettant sciemment de prendre des mesures qui auraient pu l'empêcher d'être commis ou en auraient limité les effets. C'est en ces termes qu'il faut considérer la question de la responsabilité des Églises dans le génocide.

Le génocide battait encore son plein lorsque les premières questions sur le rôle des Églises dans le génocide ont commencé à être soulevées. L'identification de certains clercs avec l'idéologie du génocide choquèrent les journalistes et militants des droits de l'homme présents au Rwanda pour couvrir les événements. Étienne

---

<sup>17</sup> Jean d'Amour Dusengumuremyi, *Félicité Niyitegeka. Une lumière dans la nuit rwandaise. Agir face à l'inacceptable*, Kampala, Angel Agencies Ltd, 2012.

<sup>18</sup> Athanase Komerusenge, *L'identité d'un prêtre au cœur d'une civilisation mortifère. Cas du martyr de l'Abbé Jean-Bosco Munyaneza lors du Génocide perpétré contre les Tutsi en 1994 au Rwanda à la lumière de la pensée de Joseph Ratzinger*, Londres, Éditions Croix du Salut, 2022.

<sup>19</sup> Hugh Boudin, « Faustin Rwagacuzi, 1942-1993 », *Analecta Bruxellensia*, vol. 1 (1996), 1-7.

Kabera, un jeune prêtre catholique de Butare, dans le sud du pays, en est un bon exemple. « Les Tutsi se préparaient à nous tuer, déclara-t-il ainsi au journaliste français Laurent Bijard en juin 1994. Ils avaient des listes. Nous étions en avance sur eux de quelques jours<sup>20</sup>. » À Nicolas Poincaré et à son collègue catholique Laurent Grzybowski, complètement abasourdi, il déclara pendant la même période : « Comme je l'ai dit aujourd'hui à la messe, nous devons finir le travail. Nous devons achever les enfants<sup>21</sup>. »

Dans un document envoyé aux partenaires européens de l'Église presbytérienne au Rwanda le 6 juin 1994, Michel Twagiyaresu, le président de l'Église, par ailleurs ancien vice-président du Conseil œcuménique des Églises, laissa entendre que le principal auteur des massacres commis alors au Rwanda était le FPR, exonérant ainsi de toute responsabilité le gouvernement, les autorités locales, les forces de sécurité, les Interahamwe et les foules qui prêtaient main forte aux tueurs. Le FPR, selon lui, avait « programmé le l'extermination des élites hutu ». Des « brigades » avaient été envoyées dans tout le pays pour enterrer les victimes. Cette « guerre d'extermination et de vengeance interethnique » avait décimé « les innocents et les coupables » – une justification subtile mais sans ambiguïté de l'extermination des « complices » du FPR. Il ajouta que le gouvernement intérimaire, mis en place après la mort du président Habyarimana, avait voulu mettre fin à la guerre, mais que le FPR et ses alliés ougandais avaient refusé de le faire.<sup>22</sup> Les destinataires de la lettre ne cachèrent pas leur étonnement. Twagiyaresu ne disait mot des Tutsi qui étaient en train d'être exterminés.

Plusieurs clercs ont été condamnés par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). Sur un total de 96 personnes inculpées, 5 étaient des clercs : un évêque anglican (Samuel Musabyimana), trois prêtres catholiques (Athanasie Seromba, Emmanuel Rukundo et Hormisdas Nsengimana) et un pasteur adventiste (Elizaphan Ntakirutimana). Musabyimana est mort en prison avant d'être jugé et Nsengimana a été acquitté faute de

---

<sup>20</sup> Laurent Bijard, « Turquoise, l'Opération sans boussole », *Le Nouvel Observateur*, 20 juin 1994, cité dans *African Rights, Death, Despair and Defiance*, Londres, African Rights, 2e éd., 1995, p. 915

<sup>21</sup> Nicolas Poincaré, entretien réalisé à Paris le 21 avril 2018.

<sup>22</sup> Michel Twagiyaresu, « La tragédie du pouvoir au Rwanda », 6 June 1994. Document communiqué à l'auteur par le pasteur Gerard van 't Spijker.

preuves suffisantes. Quelques dizaines de prêtres, pasteurs et autres responsables ecclésiastiques furent jugés et – souvent mais pas toujours – condamnés à des peines de prison. Quelques-uns ont été jugés dans les pays occidentaux où ils avaient pris refuge. Il faut noter que des clercs manifestement coupables n’ont jamais été jugés parce qu’ils périrent au lendemain du génocide – comme Étienne Kabera, tué lors d’une embuscade au Sud-Kivu – ou parce qu’ils sont passés en dessous du radar. Le fait qu’un nombre relativement important d’ecclésiastiques poursuivis pour génocide aient été acquittés, y compris au Rwanda, incite à faire confiance aux procédures judiciaires mises en place, même si certaines failles ont pu être relevées. Il ne fait pas de doute que de nombreux membres du clergé rwandais ont activement participé au génocide perpétré contre les Tutsi.

### **Faute par omission**

Que des membres du clergé aient pu se fourvoyer ainsi est embarrassant pour les Églises, et en particulier l’Église catholique, mais finalement avouable. Plus difficile à admettre est la responsabilité institutionnelle des Églises. Elle est pourtant indéniable.

Le problème avec les Églises au Rwanda est que, dans leurs déclarations publiques entre avril et juin 1994, elles ont embrassé sans aucune réserve l’idée que le pays était simplement confronté à une guerre entre deux armées comme si les responsables ecclésiastiques catholiques et protestants ne savaient pas que des dizaines de milliers de Tutsi non combattants étaient massacrés jour après jour uniquement parce qu’ils étaient tutsi. Comme tout le monde dans le pays, ils pouvaient lire le mensuel *Kangura*, dont les articles et les caricatures attisaient la haine, ou entendre les appels quotidiens au meurtre de la RTL. M.

Après le génocide, Joseph Ngomanzungu, le secrétaire général adjoint de la Conférence des évêques catholiques, affirma que, loin de rester silencieuse, l’Église catholique, quelques évêques individuels et un groupe interconfessionnel de dirigeants d’Église appelé Comité de Contacts avaient condamné la violence qui frappait le pays. À cet effet, il publia des extraits des déclarations publiées par ces diverses personnalités pendant les trois mois du

génocide<sup>23</sup>. Il cita également les déclarations cardinal Roger Etchegaray, l'envoyé spécial du pape Jean-Paul II en juin 1994. Comme les évêques catholiques celui-ci renvoyait dos à dos les acteurs d'une guerre supposée fratricide sans dénoncer comme tel le génocide perpétré contre les Tutsi. Il faut dire que les prêtres qu'il rencontra pendant son court séjour et les représentants de l'État firent tout pour lui dissimuler la vérité.<sup>24</sup>

Il est vrai, comme le disait Ngomanzungu, que les dirigeants ecclésiastiques n'ont pas gardé le silence pendant le génocide. Mais là n'est pas la question. Leur silence ne concernait pas la guerre entre le FPR et l'armée gouvernementale que l'attentat contre le président Habyarimana avait relancée mais le génocide perpétré contre les Tutsi. C'est sur le génocide qu'ils ont gardé le silence. S'ils l'avaient dénoncé d'une voix claire dès le début, compte tenu de l'autorité morale dont ils jouissaient dans un pays encore profondément sous l'influence du christianisme, il y a de bonnes raisons de croire qu'au moins certains membres du gouvernement intérimaire et des autorités politiques sur le terrain auraient hésité à soutenir ou à tolérer le génocide. Il y aurait eu un débat.

Certains hommes d'Église comme Phocas Nikwigize, l'évêque de Ruhengeri, ou Michel Twagiyaresu, le président de l'Église presbytérienne au Rwanda, manifestèrent une proximité troublante avec l'idéologie du génocide. C'est eux qui donnèrent le ton. Dans une déclaration commune publiée le 16 juin 1994, les évêques catholiques et leurs homologues protestants imputèrent la responsabilité des massacres au FPR, coupable, selon eux, d'avoir « commencé la guerre le 1er octobre 1990 avec le soutien de l'Ouganda ». Dans une section sur les « racines du mal rwandais » ils notaient, dans un langage que la radio extrémiste hutu RTLIM n'aurait pas désavoué, que « jusqu'en 1959, le Rwanda a connu un régime féodo-monarchique dominé par le groupe ethnique minoritaire tutsi<sup>25</sup>. »

Après le génocide, les apologistes des Églises firent valoir que les dirigeants n'avaient pas le pouvoir d'arrêter les massacres et que tout le monde vivait dans la peur. C'est exact. Mais il n'en reste pas moins

---

<sup>23</sup> Joseph Ngomanzungu, *L'Église et la crise rwandaise de 1990–1994. Essai de chronologie*, Kigali, Pallotti Press, 2000, p. 111-135.

<sup>24</sup> Denis, *The Genocide against the Tutsi*, p. 91-93.

<sup>25</sup> Mémorandum des Églises catholique et protestantes, Cyangugu, 20 Juin 1994.

qu'à aucun moment ils n'ont condamné l'extermination des Tutsi en tant que Tutsi. Qu'ils aient utilisé ou non le terme génocide – utilisé au Rwanda dès les années 1960 – n'a pas d'importance. Comme le révèlent les notes prises par Jean Kabanda, le premier ministre du gouvernement intérimaire, lors d'une rencontre avec les membres du Comité de contacts le 16 mai 1994, les responsables ecclésiastiques savaient. Le compte rendu parle de « massacres qui ne sont pas commis dans les zones de combat » et relève sans ambages que « ce n'est pas parce quelqu'un est tutsi qu'il est complice de l'ennemi »<sup>26</sup>. À eux comme à tout le monde, la réalité du génocide était évidente. Pourquoi n'ont-ils pas dit en public ce qu'ils avaient évoqué en privé au premier ministre ? En ce sens, on peut parler d'une faute par omission.

### **Minimiser ou nier le génocide**

Une fois l'armée gouvernemental vaincue et les responsables du génocide enfuis au Zaïre ou ailleurs en compagnie de centaines de milliers de citoyens ordinaires qui leur servirent de bouclier humain, les Rwandais demeurés au pays s'attelèrent à reconstruction du pays sous l'égide d'un gouvernement d'unité nationale dirigé par le FPR. Autant les dirigeants ecclésiastiques en exil, très liés à l'ancien gouvernement et à son armée, se réfugièrent dans une attitude de déni, autant ceux restés en place, catholiques autant que protestants, reconnurent que leurs Églises avaient failli et que le travail d'évangélisation au Rwanda, jadis présenté comme modèle, n'était, apparemment en tout cas, que de façade. Lors d'une assemblée de prêtres catholiques tenues fin mai 1995 à Kigali les participants abordèrent avec une grande lucidité la gravité de la crise. Dans le diocèse de Butare le Comité de relance des activités pastorales préconisa, dans un bulletin largement diffusé, un « constat loyal ». Partout des chrétiens s'efforcèrent de trouver des solutions au problème dramatique des orphelins du génocide.<sup>27</sup>

---

<sup>26</sup>Jean Kambanda, « Rencontre avec les évêques des églises chrétiennes », 16 mai 1994, dans André Guichaoua, *Rwanda : De la guerre au génocide. Les politiques criminelles au Rwanda.*, Annexe III-2, Agendas, carnets de notes et dépositions de Jean Kambanda, Premier ministre du Gouvernement intérimaire, Paris, La Découverte, 2010, p. 261.

<sup>27</sup> Denis, *The Genocide against the Tutsi*, p. 101-126.

Dans l'Église presbytérienne, un groupe de pasteurs et de laïcs engagés, inspirés par l'exemple de l'Église confessante dans l'Allemagne nazie, créèrent un Comité de réhabilitation, choisirent de nombreux dirigeants, dont le pasteur André Karamaga, et relancèrent une activité synodale qui aboutit, en décembre 1996, à une demande publique de pardon pour le silence de l'Église presbytérienne pendant le génocide.<sup>28</sup> Un processus similaire, quoique moins radical, fut suivi dans l'Église catholique à partir de 1998, culminant, là aussi, avec une confession de culpabilité, lors de la célébration du Jubilé en 2000. Celle-ci ne concernait toutefois que les seuls prêtres et religieux impliqués dans le génocide et non pas l'Église catholique en tant qu'institution<sup>29</sup>.

Bon nombre de chrétiens, surtout parmi ceux qui sont restés au Rwanda, reconnurent sans hésitation la gravité du génocide perpétré contre les Tutsi et s'attelèrent à la reconstruction de leurs Églises, désormais discréditées, sur une nouvelle base. Pas tous cependant. Au Rwanda même, dans les camps de réfugiés jusqu'à la fin de l'année 1996 et en Europe ou aux États-Unis, une minorité sans doute limitée mais vocale minimisa, voire dissimula, la réalité du génocide, en mettant l'accent sur les faiblesses et erreurs du nouveau gouvernement rwandais. Ils développèrent à outrance l'idée d'un « équilibre » entre le génocide perpétré contre les Tutsi, dont ils admettaient l'existence du bout des lèvres, et les crimes attribués au FPR, selon eux plus importants, avant, pendant et après le génocide. Certains diffusèrent des chiffres extravagants de victimes hutu. Pour justifier l'absence de preuves, ils recouraient à l'argument, inspiré de la théorie hamitique, que, pervers et malins comme ils sont, les Tutsi ont le talent de dissimuler efficacement leurs forfaits.

Au Rwanda même la hiérarchie catholique refusa ainsi d'employer le mot génocide jusqu'en avril 1995 comme s'il leur brûlait les lèvres. La nonciature apostolique maintint une posture de confrontation contre le gouvernement jusqu'en 1998, s'opposant aux compromis acceptés par les évêques sur la transformation de certaines églises en mémoriaux du génocide. Henryk Hoser, un Pallotin polonais nommé comme visiteur apostolique au lendemain du génocide, et Julius Janusz, nonce de 1995 à 1995, justifiaient leur opposition systématique au nouveau régime par une accusation de cryptocommunisme,

---

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 153-155.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 299-301.

réminiscente des obsessions anticomunistes de Perraudin à l'époque de la Révolution sociale du Rwanda. En sous-main on devinait l'influence de la Secrétaire d'État, alors dirigée par le cardinal Angelo Sodano, un membre de l'Opus Dei.

Dans les camps de réfugiés la tonalité était la même chez beaucoup de dirigeants ecclésiastiques en exil parmi lesquels Phocas Nikwigize, l'ancien évêque de Ruhengeri, qui avait déclaré en plein génocide, dans une lettre au cardinal Etchegaray, que « se préoccuper des seuls Tutsi ne fait qu'attiser et réanimer des haines et des vengeances ethniques ».<sup>30</sup> En juillet 1994 à Bukavu, un Père Blanc, Philippe de Dorlodot, s'illustra en employant, sans doute la première fois sous une plume ecclésiastique, le terme « double génocide », faisant écho sans aucune distance critique à la propagande des organisateurs du génocide réfugiés dans les camps. « Il a deux génocides au Rwanda qui est détruit par les extrémismes des deux bords, écrivait-il. Il y a le génocide perpétré par certaines autorités, des militaires et les Interahamwe. [...] Il y a aussi le génocide – dont on ne parle pas – celui perpétré par le FPR dans les zones occupées<sup>31</sup>. »

Si la congrégation des Missionnaires d'Afrique se caractérisa par une diversité de vues sur le génocide perpétré contre les Tutsi, certains de ses membres se distinguèrent par une véritable obsession anti-FPR qui les conduisit à minimiser ou à nier l'ampleur du génocide. Le plus connu était le Belge Serge Desouter, très lié aux milieux socio-chrétiens flamands, qui organisa une controffensive médiatique en juin 1994, alors que des Tutsi continuaient à être massacrés au Rwanda. En octobre 1994 il soutint, lors d'une réunion à Bukavu, la création d'un mouvement politique hutu dirigé par François Nzabahimana qui proposait le retour au pouvoir de Théodore Sindikubwabo, le vice-président du gouvernement intérimaire.<sup>32</sup>

L'édition bruxelloise *Dialogue* qui, après un excellent numéro sur le génocide perpétré contre les tutsi en août-septembre 1994 (avec

---

<sup>30</sup> Lettre du 26 juin 1994, citée dans Simon Habyarimana, *Phocas Nikwigize, le Pacifique Pacificateur, Évêque émérite du Diocèse de Ruhengeri, Rwanda*, Lille: Éditions Sources du Nil, 2016, p. 141-142.

<sup>31</sup> Philippe de Dorlodot (ed.), *Les réfugiés rwandais à Bukavu au Zaïre. De nouveaux Palestiniens ?*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 88.

<sup>32</sup> Denis, *The Genocide against the Tutsi*, p. 177-180.

un droit de réponse d'Antoine Mugesera, membres du FPR) adopta une attitude de plus en plus partisane, reflétant quasi exclusivement le point de vue des opposants du gouvernement d'union nationale et esquivant ainsi toute réflexion sur le génocide et ses conséquences. Le premier éditeur fut précisément François Nzabahimana, rapidement remplacé par le Père Blanc Guy Theunis.

Une autre façon de nier le génocide, très répandue dans les milieux catholiques européens, français et italiens notamment, consista à accorder un soutien sans faille, sans jamais poser de question, aux prêtres ou religieux poursuivis par la justice rwandaise ou internationale pour faits de génocide. C'est comme si le fait d'être prêtre les exonérait automatiquement de toute culpabilité. Beaucoup de ces prêtres trouvèrent emploi dans des diocèses européens. Un exemple est Athanase Seromba, ce prêtre qui autorisa l'emploi d'un bulldozer pour massacrer des milliers de Tutsi dans son église de Nyange avant de continuer son ministère, sous un faux nom, dans la région de Florence.

### **La responsabilité morale des Églises**

Dans un ouvrage paru en 1946 sous le titre *Die Schuldfrage (La culpabilité allemande, en traduction française)*, le philosophe allemand Karl Jaspers proposa distinguer quatre types de culpabilité : pénale, politique, morale et métaphysique. La culpabilité pénale des Églises rwandaises est difficile à établir. Il faut distinguer la responsabilité de certains membres du clergé (par exemple Athanase Seromba) et celle des Églises en tant que telles. Comme nous l'avons observé, une seule Église, l'Église presbytérienne au Rwanda, a reconnu sa responsabilité en tant qu'institution dans le génocide, lors d'un synode général en décembre 1996. La culpabilité politique concerne en premier chef les responsables politiques et administratifs. Elle incombe indirectement aux dirigeants ecclésiastiques dans la mesure où ils ont été associés à des décisions politiques ou les ont influencées. Laissons à part la culpabilité métaphysique qui consiste à se sentir responsable, en tant qu'être humain pour les crimes commis par des humains contre des humains. Plus importante pour notre propos est la notion de responsabilité morale, qui trouve un champ d'application au Rwanda.

Trois éléments incitent à attribuer aux Églises rwandaises une responsabilité morale dans le génocide perpétré contre les Tutsi. Le

premier est le rôle qu'elles ont joué dans l'élaboration et la diffusion de ce qu'on proposera d'appeler la version *hard* de la théorie hamitique, puis, quand celle-ci fut discréditée, d'une version *soft* de cette théorie, consistant à opposer de façon binaire des Hutu nécessairement victimes et des Tutsi par essence dominateurs et menteurs.

Le second, décrit plus haut, est la grande proximité de nombreux responsables ecclésiastiques avec le gouvernement rwandais avant et pendant le génocide, leur refus de dénoncer publiquement le génocide perpétré contre les Tutsi en tant que tel et leur insistance, dans leurs discours publics, que le problème entre avril et juillet 1994 au Rwanda se résumait à une guerre entre deux armées rivales. Ils savaient mais ils n'ont rien dit.

Le troisième, dans certains milieux ecclésiastiques, est le travail idéologique mené après le génocide visant à minimiser ou nier celui-ci en accusant *ad nauseam* le gouvernement rwandais post-génocidaire de crimes réels ou imaginaires, toujours présentés hors contexte, qui seraient plus importants que le génocide perpétré contre les Tutsi. Cette insistance unilatérale perpétue la tension, empêche tout véritable travail de mémoire et freine le nécessaire travail de réconciliation.

©Philippe Denis